

MANUEL D'UTILISATION

PORTAIL FAMILLE

INSCRIPTIONS VACANCES D'ETE 2022

CANTINE & ACTIVITES ANNEE 2022-2023

Étapes obligatoires avant inscriptions et réservations

Pour pouvoir inscrire votre enfant à n'importe quelle activité, il faut que **vos**re dossier soit à jour. Pour cela :

- Effectuer la démarche "1 - Mise à jour du dossier d'inscription"

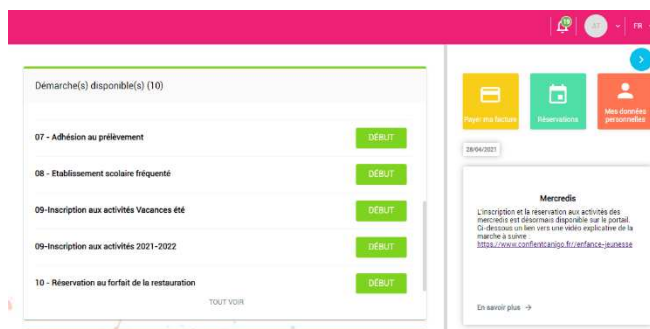
Lors de la présentation de la démarche vous trouverez un texte explicatif ainsi que la liste des documents dont vous devrez vous munir.

Je souhaite inscrire mon enfant au centre de loisirs cet été

1 - Lancer la démarche « 9- Inscription aux activités Vacances été 2022 »

Selectionner le centre de loisirs voulu ainsi que les repas (Obligatoire sur Prades, Vinça & Ria) et valider la démarche.

2 – Cliquer sur l'onglet « réservations » et sélectionnez les jours voulus*.



Votre enfant est maintenant inscrit et ses jours sont réservés à l'accueil de loisirs.

*Le tarif semaine sera appliqué lors de la reception de votre facture

Je souhaite inscrire mon enfant aux activités périscolaires de l'année 2021-2022 (Restauration scolaire, périscolaire, mercredis)

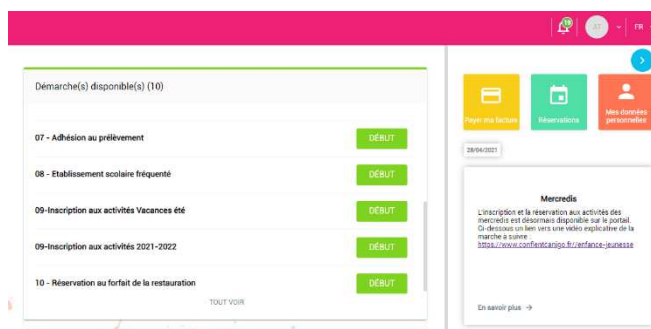
Lancer la démarche « 8- Inscription à la cantine et activités 2022-2023 »

Sélectionner les activités voulues : repas, accueil matin et/ou soir, mercredis.

1 – Mon enfant mange tous les jours à la restauration scolaire : rendez-vous directement à la démarche « 10- Réservation au forfait de la restauration scolaire », cette action réservera les repas quotidiens toute l'année scolaire.

2 – Mon enfant mange ponctuellement à la restauration scolaire (1 ou 2 jours par semaine) Cliquer sur l'onglet « réservations » et sélectionner les jours voulus dans votre calendrier

3 – Mon enfant fréquente les accueils du matin et/ou soir, mercredis : (uniquement pour Prades, Ria, Vernet et Vinça) Cliquer sur l'onglet « réservations » et sélectionner les jours voulus dans votre calendrier



Votre enfant est maintenant inscrit et ses jours sont réservés.